

M<sup>R</sup> GUILLOU Serge  
44 Lot Le Champ du Boulog  
38570 GONCELIN.

Tel. 06 11 02 01 44.

(Fils et neveux des propriétaires)  
GUILLOU Henriette -  
CHABOT Colette

Goncelin le 20.12.17

MAIRIE DE ST-MAXIMIN  
ARRIVEE LE

21 DEC. 2017



Madame le commissaire enquêteur,

Suite à mon premier passage le ~~1~~ 2<sup>e</sup> Décembre pour reconnaître les zones BT et RT ainsi que la définition ER 10 noté au niveau de la parcelle 877 situé aux BRUN (ci joint un plan d'implantation). - commune de St Maximin -

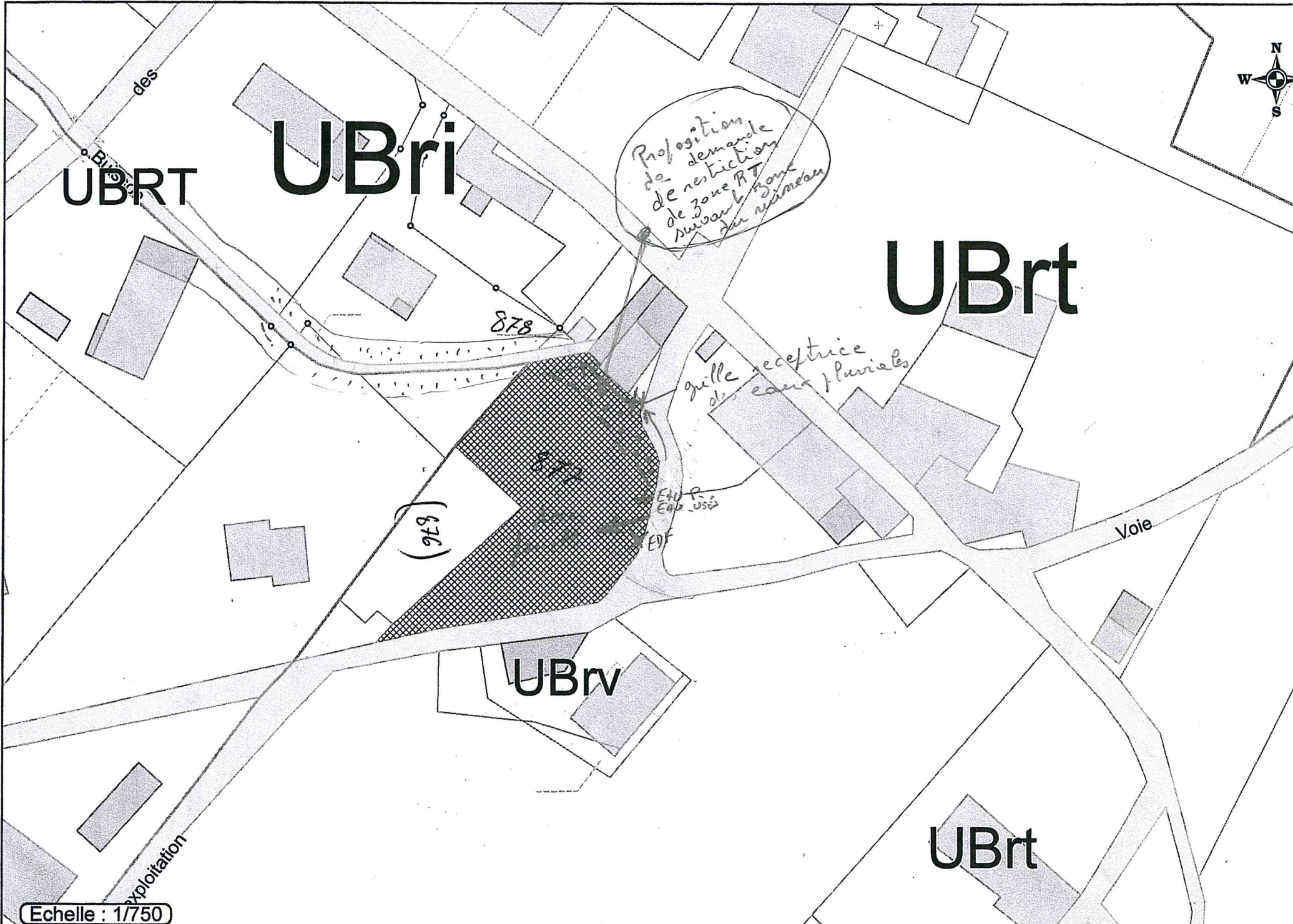
J'ai vu Monsieur le Maire qui a constaté l'erreur de codification "ER 10" qui devrait être noté ER 11 puisque éventuellement prévu en aménagement parking mais avec un problème de recouvrement de zone parce que situé sur une zone RT donc non aménageable en stationnement.

Sachant que le terrain est une parcelle de 1010 m<sup>2</sup> vicinisé; eau P. eau V. et EDF ~~et~~ que l'entrée est placée avant le virage un parking en bordure de cette zone enclaverait la parcelle -

Il semblerait que ce projet soit à supprimer.  
Quant à la zone RT; doit elle être si importante sur un terrain au centre du village sachant que l'éventuel flux d'eau mobile torrentiel suit la route et doit reprendre le niveau du bas -

Une bande de quatre à six mètres de large semblable à celles des berges du ruisseau en bordure du bâtiment et servant de passage aux débordements de la grille des eaux pluviales ne serait-elle pas suffisante?

Dans l'attente d'une réponse favorable aux problèmes posés, recevez Madame mes sincères salutations  
Guillou



UBRT

UBri

UBrt

UBrv

UBrt

Proposition de demande de restriction de zone RT sur une zone sur un terrain

gille receptrice des eaux pluviales

(976)

878

Etu P. Eau usée

EDF

Voie

Exploitation

Echelle : 1/750



